

C.S.M.B OMNISPORTS : SAISON 2021/2022

ACTIVITÉS	ENFANTS	ADULTES
BADMINTON <i>Gymnase La Marie</i>	Samedi : 14 h 00 à 18 h 00 renseignements : gilaunafre@hotmail.fr ou broumeje@gmail.com	Mardi : 18 h 30 à 21 h 30
BATTO DO <i>(2 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	Lundi : 20 h 00 à 21 h 30 Mercredi : 20 h 30 à 22 h 00 Samedi : 9 h 30 à 11 h 00
COURSE A PIED	<i>Entraînement autonome</i>	
DANSES DE SALON <i>(1 ou 2 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	ZUMBA : Lundi : 18 h 30 à 19 h 30 PILATES : Lundi : 19 h 30 à 20 h 30 ou Mardi : 19 h 30 à 20 h 30
FITNESS <i>(2 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	Mardi : 18 h 00 à 19 h 30 Jeudi : 18 h 00 à 19 h 45
FOOTBALL	<i>Se renseigner auprès de la section pour les heures des différentes catégories. Permanences au siège du club : mardi et mercredi de 18 h 00 à 20 h 00</i>	
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE (GAF) <i>au gymnase de La Bombardière (avenue Ch. Kaddouz)</i>	<i>(2 cours par semaine obligatoire)</i> Lundi : 17 h 00 à 19 h 00 (Tout niveau et tout âge, à partir de 6 ans) Jeudi : 17 h 00 à 19 h 00 (compétitrices ou loisirs à partir de 11 ans) Mercredi : 10 h 00 à 12h 00 (de 6 à 10 ans) compétitrices uniquement (selon directives des entraîneurs) Mercredi : 12 h 00 à 14 h 00	<i>pas de cours adultes</i>
JUDO	de 4 à 5 ans (Baby) <i>(1 cours/semaine)</i> Mercredi : 16 h 30 à 17 h 30 <i>(2 cours/semaine)</i> de 6 à 8 ans, Mardi et Jeudi : 17 h 30 à 18 h 30 de 9 à 11 ans, Mardi et Jeudi : 18 h 30 à 19 h 30	12 ans et +, <i>(2 cours/semaine)</i> Mardi et Jeudi : 19 h 30 à 20 h 30
KARATÉ	<i>(1 cours par semaine)</i> de 6 à 8 ans, Mercredi : 14 h 00 à 15 h 00 de 9 à 12 ans, Mercredi : 15 h 00 à 16 h 00	<i>(2 cours par semaine)</i> Lundi : 19 h 00 à 20 h 30 Mardi et Jeudi : 10 h 00 à 12 h 00 Jeudi : 20 h 00 à 21 h 30
MODERN JAZZ <i>(1 cours/semaine)</i>	de 4 à 7 ans, Mercredi : 10 h 00 à 11 h 00 de 8 ans à 11 ans, Mercredi : 11 h 00 à 12 h 00	<i>pas de cours adultes</i>
SELF DEFENSE (URBAN TRAINING)	<i>pas de cours enfants</i>	14 ans et +, Mercredi : 19 h 30 à 21 h 00
SPORT & SANTE <i>(1 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	Samedi : de 10 h à 12 h
TAEKWONDO <i>(1 cours/semaine)</i>	de 4 à 7 ans, Mercredi : 17 h 30 à 18 h 30 de 8 ans et +, Mercredi : 18 h 30 à 19 h 30	<i>pas de cours adultes</i>
TAKEDA BUDO <i>Renseignements au 06 12 83 00 58 (2 cours/semaine)</i>	de 6 à 14 ans <i>(1 ou 2 cours/semaine, au choix)</i> Lundi : 17 h 30 à 18 h 30 Vendredi : 17 h 00 à 18 h 30 Vendredi : 18 h 30 à 19 h 45 (spécial armes)	15 ans et + <i>(2 cours/sem, au choix)</i> Lundi : 18 h 30 à 20 h 00 Vendredi : 20 h 00 à 21 h 30 <i>spécial armes</i> Vendredi : 18 h 30 à 19 h 45
VIET TAÏ CHI <i>(1 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	16 ans et +, Mercredi : 18 h 00 à 19 h 30
VO CO TRUYEN	de 6 à 8 ans <i>(1 cours/semaine)</i> , Mercredi : 16 h 00 à 17 h 00 de 9 à 14 ans <i>(2 cours/semaine)</i> , Mardi et Jeudi : 17 h 30 à 19 h 00	15 ans et + <i>(2 cours/semaine)</i> Mardi et Jeudi : 19 h 00 à 21 h 00 Samedi : 10 h 30 à 12 h 00
YOGA <i>(1 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	Lundi : 9 h 30 à 10 h 30 Mercredi : 19 h 30 à 20 h 30

*1 Cours d'essai possible pour les nouveaux adhérents uniquement (**certificat médical obligatoire**).*

L'inscription doit intervenir au cours suivant

Pour plus de précisions, contactez le secrétariat par mail : csmb.secretariat@orange.fr

C.S.M.B. Omnisports

353 avenue de Montolivet — 13012 Marseille — Tél./Fax : 04 91 06 47 69 — Bus N° 6 (arrêt : Montolivet Chabot)

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Agrément jeunesse & sports n° 13S44. Siret : 421 611 633 00015

PIÈCES À FOURNIR pour chaque activité pratiquée

Pour des raisons de responsabilité et d'assurance, tout dossier incomplet sera refusé.

- Fiche d'inscription avec règlement intérieur, datée et signée
à retirer au secrétariat ou à télécharger sur le site (**pour les renouvellements d'activité(s) : s'adresser au secrétariat**)
- 1 adresse mail pour recevoir les informations
- Certificat médical d'aptitude à la pratique des activités choisies
(1 par activité en cas de pratique multiple) (**obligatoire** dès le cours d'essai)
- 1 photo d'identité récente
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport ou livret de famille (*page du pratiquant*)
- Versement de la cotisation dans sa totalité (voir les modalités ci-dessous)
(Carte Attitude 13 (collégiens), chèques vacances ANCV, Coupons-Sport ANCV et participation CE acceptés)

COTISATION ANNUELLE

Pour une inscription déposée de septembre à décembre inclus. Au-delà, consulter les responsables administratifs.

Sections pratiquées au CLUB	PAIEMENT : pour 1 même activité et 1 seul adhérent	
	activité à 1 cours par semaine	activité à 2 cours par semaine
paiement en 1 fois	230 €	300 €
paiement en 2 fois	2 x 115 €	2 x 150 €
paiement en 3 fois	80 € + 80 € + 70 €	3 x 100 €

MERCI DE RESPECTER LES MONTANTS INDICUES

Pour tous les autres cas : plusieurs membres ou activités multiples, se renseigner au secrétariat uniquement

(les professeurs ne sont pas habilités à répondre aux questions administratives)

Spécial section GAF	Les inscriptions sont prises au gymnase de la Bombardière, uniquement
	2 cours par semaine <u>obligatoires</u> 300 € (ou 2 x 150 € ou 3 x 100€) Merci de respecter les montants indiqués.
SECTION FOOT	
Se renseigner auprès des responsables de la section aux heures de permanences ou d'entraînements	
SECTION BADMINTON	
Se renseigner auprès des responsables de la section (voir adresse mail au recto du présent document)	

Les dossiers d'inscription sont à déposer, de préférence, aux heures des cours concernés.

Pour toute question d'ordre administratif, s'adresser aux responsables administratifs de la section choisie ou au secrétariat

Conditions générales pour le versement des cotisations :

1/ La cotisation est **annuelle**. Elle doit être réglée, dans sa totalité, de préférence par chèque(s) libellé(s) à l'ordre du « CSMB » et déposé (s) le jour même de l'inscription (en cas de versement en espèces, faire l'appoint).

2/ Les montants indiqués ci-dessus sont à respecter, y compris pour un paiement en plusieurs fois.

3/ La cotisation est **individuelle**. Si plusieurs adhérents d'une même famille ou activités multiples : ne pas faire de chèque global.
(s'adresser éventuellement au secrétariat pour une répartition des montants)

4/ L'encaissement du premier chèque intervient à la fin du mois de l'inscription.

5/ Les autres chèques seront déposés les mois suivants (fin de mois).

Pas d'encaissement par trimestre (*sauf cas particulier à soumettre au secrétariat et sous réserve de l'accord du Comité Directeur*)

6/ à partir de Janvier, se renseigner, immédiatement après le cours d'essai, auprès du secrétariat (uniquement) pour le calcul de la cotisation et connaître le montant des chèques à verser à l'inscription.

7/ Toute demande particulière ou question sur le règlement des cotisations doit être déposée exclusivement auprès du secrétariat

Section culturelle, littéraire et artistique (LittérArts)

Manifestations diverses autour de la culture littéraire et artistique (café des artistes, conférences, etc.)

Site : csmb13.fr — www.facebook.com/omnisports.csmb

E.mail : csmb13@sfr.fr ou csmb.secretariat@orange.fr